

SURCREHOL

Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social : 64, boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
519 087 993 RCS LILLE METROPOLE

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le trente juin,
à 9 heures.

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** »), par visioconférence, sur convocation du président de la Société faite par lettre en date du 20 juin 2025 adressée à chacun d'eux.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire.

Monsieur Alexis GROLIN, président de la Société, présent, préside la séance (le « **Président** »).

.../...

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- .../...
- affectation du résultat de l'exercice ;
- .../...
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, approuvant la proposition du président de la Société, décide d'affecter le résultat net de l'exercice, soit la perte de 30.446.992,39 €, de la manière suivante :

- au poste « report à nouveau » (30.446.992,39) €

TOTAL (30.446.992,39) €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, le président rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

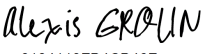
.../...

SIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

*Pour extrait « certifié conforme »
Le président de la Société
Alexis GROLIN*

Signé par :

6184119FB4CB46F...

Bilan Actif

SURCREHOL

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 680 111 644		2 680 111 644	2 557 373 255
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	2 680 111 644		2 680 111 644	2 557 373 255
ACTIF IMMOBILISÉ	2 680 111 644		2 680 111 644	2 557 373 255
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 483 010		3 483 010	7 216 469
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 483 010		3 483 010	7 216 469
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	1 120		1 120	1 120
TOTAL disponibilités et divers :	1 120		1 120	1 120
ACTIF CIRCULANT	3 484 130		3 484 130	7 217 589
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 683 595 774		2 683 595 774	2 564 590 844

Bilan Passif

SURCREHOL

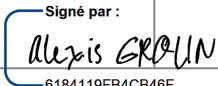
Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 14/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 608 187 000	608 187 000	608 187 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 219 498 602	1 219 498 602
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	827 483	827 483
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(31 530 052)	(8 722 471)
Résultat de l'exercice	(30 446 992)	(22 807 581)
TOTAL situation nette :	1 766 536 040	1 796 983 033
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 766 536 040	1 796 983 033
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	916 871 781	767 543 088
TOTAL dettes financières :	916 871 781	767 543 088
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 098	62 278
Dettes fiscales et sociales	80 855	2 446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	187 952	64 723
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	917 059 734	767 607 811
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 683 595 774	2 564 590 844

Compte de Résultat (Première Partie)

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 14/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets			Signé par :  6184119FB4CB46F...	
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			"Certifié conforme"	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			326 809	108 865
TOTAL charges externes :			326 809	108 865
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			76 002	1 139
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			57 950	20 000
Charges sociales			21 778	7 511
TOTAL charges de personnel :			79 728	27 511
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			117 720	114 574
CHARGES D'EXPLOITATION			600 259	252 088
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(600 259)	(252 088)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 14/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(600 259)	(252 088)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	176 318	170 378
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	176 318	170 378
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	30 352 283	22 726 353
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	30 352 283	22 726 353
RÉSULTAT FINANCIER	(30 175 965)	(22 555 975)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(30 776 224)	(22 808 063)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3	2
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3	2
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3	2
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(329 229)	(480)
TOTAL DES PRODUITS	176 321	170 380
TOTAL DES CHARGES	30 623 313	22 977 961
BÉNÉFICE OU PERTE	(30 446 992)	(22 807 581)

SURCREHOL
64 BOULEVARD DE CAMBRAI
59100 ROUBAIX
0320659600

Signé par :
Alexis GRUIN
6184119FB4CB46F...

"Certifié conforme"



ANNEXES

31/12/2024



A. INFORMATIONS GENERALES**SURCREHOL**

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

1. Evenements principaux de l'exercice

La société Alterbiz a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les années 2021-2022 et 2023.

La réunion de synthèse de ce contrôle a eu lieu le 28/02/2025.

Le montant de la provision pour risque fiscal comptabilisé dans les comptes au 31/12/2024 s'élève à 89 381€.

Les travaux menés par l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices ont conduit à l'adoption d'un modèle de règles globales anti-érosion de la base d'imposition approuvé le 14.12.21 par le cadre inclusif de l'OCDE/G20. Au 31.12.2024, la société SURCREHOL SAS détient indirectement Foundever, Voltaia et Groupe maison de famille, a préparé des états financiers consolidés IFRS et n'est pas contrôlée par une autre entité. En conséquence, elle est l'entité mère ultime de ce groupe au titre de la réglementation GloBe

L'application des mesures de sauvegarde transitoires a permis, par la satisfaction d'au moins un des trois tests (tests des minimis, test du TEI simplifié, test du profit de routine), de réputer nul l'impôt complémentaire dans la majorité des juridictions dans lesquelles le groupe est implanté à l'exception des suivantes :

- Chypre
- Jordanie

L'absence d'application des mesures de sauvegarde pour ces deux juridictions déclenche la nécessité de réaliser les calculs détaillés.

Il résulte des travaux réalisés que la charge d'impôt complémentaire, au titre de l'année 2024 s'élève à 69 403€

2.1 Principes et méthodes comptables**Principes**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 6 Décembre 2016, et les suivants.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.

Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.

Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.

La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité.

- Evaluation des Holdings intermédiaires.

La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

- Constitution de provisions pour dépréciation.

La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Devise d'édition EURO

1. BILAN ACTIF

1.1 : Immobilisation financières

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 557 373 255		122 738 390
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	2 557 373 255		122 738 390

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 680 111 644	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			2 680 111 644	

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

1.2 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	3 483 010	3 483 010	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	3 483 010	3 483 010	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 120	1 120	
TOTAL GÉNÉRAL	3 484 130	3 484 130	

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

2. BILAN PASSIF

2.1 : Capitaux propres

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	608 187 000			608 187 000
Primes liées au capital social	1 219 498 602			1 219 498 602
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	827 483			827 483
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(8 722 471)		22 807 581	(31 530 052)
Acompte sur dividendes				
Résultat de l'exercice	(22 807 581)	22 807 581	30 446 992	(30 446 992)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 796 983 033	22 807 581	53 254 573	1 766 536 040

Nombre d'actions	60 818 700			60 818 700
Valeur nominale	10			10

Chaque action confère des droits identiques

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Devise d'édition EURO

2.2 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	107 098	107 098		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	11 452	11 452		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	69 403	69 403		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	916 871 781	916 871 781		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	917 059 734	917 059 734		

C. DIVERS**SURCREHOL**

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

1 : Intégration fiscale

Depuis le 1er Janvier 2010 la société est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés mis à la charge de chaque société filiale est calculé comme si la filiale n'était pas fiscalement intégrée ; cette charge d'impôt de la filiale est comptabilisée en "autres créances" dans notre société.

Dans l'hypothèse où la filiale a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée constitue un profit pour notre société jusqu'à ce qu'elle soit rétrocédée à la filiale au fur et à mesure où cette dernière redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants. Les filiales incluses dans le périmètre d'intégration sont les suivantes : CREHOL / ALTERBIZ / CREADEV INTERNATIONAL / NEOCREHOLBIS / NEOCREADEV / NOVACREHOL / NOVACREADEV.

2 : Engagement

Néant.

3 : Entité consolidante

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SURCREHOL SIRET 519 087 993 00019	SAS	608 187 000	64 bd de Cambrai ROUBAIX

4 : Effectif

L'établissement ne compte aucun effectif.

SURCREHOL



oodrive sign

En face à face, à distance ou en ligne, créez le parcours idéal pour votre client. Oodrive Sign met la signature électronique au cœur de votre activité.

Offrez à votre application métier le meilleur de la signature électronique.

www.oodrive-sign.com





B.M.D. Associés

KPMG SA
16 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Barœul

BMD ASSOCIES
165 B Avenue de la Marne
59700 Marcq en Barœul

Signé par :

6184119FB4CB46F...

"Certifié conforme"

Surcrehol SAS à capital variable

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Surcrehol SAS à capital variable
64, boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

BMD ASSOCIES
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 165 B Avenue de la Marne
59700 Marcq en Barœul
SIREN n°434572525
434 572 525 R.C.S. Lille Métropole



B.M.D. Associés

KPMG SA
16 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Barœul

BMD ASSOCIES
165 B Avenue de la Marne
59700 Marcq en Barœul

Surcrehol SAS à capital variable

64, boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Surcrehol,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Surcrehol SAS à capital variable relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

*B.M.D. Associés*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



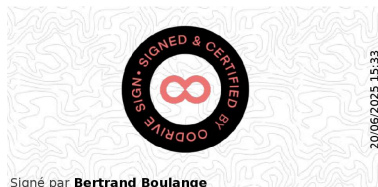
B.M.D. Associés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq-en-Barœul, le 20 juin 2025

KPMG SA



Bertrand Boulange
Associé

Marcq-en-Barœul, le 20 juin 2025

BMD Associés SAS



Nathalie Bailleux
Associée

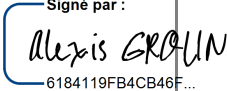
Surcrehol SAS à capital variable

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

Bilan Actif

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 14/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			Signé par :  6184119FB4CB46F... "Certifié conforme"	
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 680 111 644		2 680 111 644	2 557 373 255
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	2 680 111 644		2 680 111 644	2 557 373 255
ACTIF IMMOBILISÉ	2 680 111 644		2 680 111 644	2 557 373 255
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 483 010		3 483 010	7 216 469
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 483 010		3 483 010	7 216 469
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	1 120		1 120	1 120
TOTAL disponibilités et divers :	1 120		1 120	1 120
ACTIF CIRCULANT	3 484 130		3 484 130	7 217 589
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 683 595 774		2 683 595 774	2 564 590 844

Bilan Passif

SURCREHOL

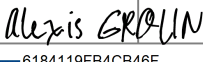
Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 14/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 608 187 000	608 187 000	608 187 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 219 498 602	1 219 498 602
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	827 483	827 483
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(31 530 052)	(8 722 471)
Résultat de l'exercice	(30 446 992)	(22 807 581)
TOTAL situation nette :	1 766 536 040	1 796 983 033
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 766 536 040	1 796 983 033
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	916 871 781	767 543 088
TOTAL dettes financières :	916 871 781	767 543 088
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 098	62 278
Dettes fiscales et sociales	80 855	2 446
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	187 952	64 723
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	917 059 734	767 607 811
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 683 595 774	2 564 590 844

Compte de Résultat (Première Partie)

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 14/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets			Signé par :  6184119FB4CB46F...	
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			"Certifié conforme"	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			326 809	108 865
TOTAL charges externes :			326 809	108 865
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			76 002	1 139
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			57 950 21 778	20 000 7 511
TOTAL charges de personnel :			79 728	27 511
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			117 720	114 574
CHARGES D'EXPLOITATION			600 259	252 088
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(600 259)	(252 088)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SURCREHOL

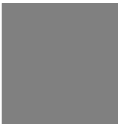
Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 14/05/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(600 259)	(252 088)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	176 318	170 378
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	176 318	170 378
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	30 352 283	22 726 353
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	30 352 283	22 726 353
RÉSULTAT FINANCIER	(30 175 965)	(22 555 975)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(30 776 224)	(22 808 063)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3	2
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3	2
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(329 229)	(480)
TOTAL DES PRODUITS	176 321	170 380
TOTAL DES CHARGES	30 623 313	22 977 961
BÉNÉFICE OU PERTE	(30 446 992)	(22 807 581)

SURCREHOL
64 BOULEVARD DE CAMBRAI
59100 ROUBAIX
0320659600

Signé par :
Alexis GRUIN
6184119FB4CB46F...

"Certifié conforme"



ANNEXES

31/12/2024



A. INFORMATIONS GENERALES

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

1. Evenements principaux de l'exercice

La société Alterbiz a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les années 2021-2022 et 2023.

La réunion de synthèse de ce contrôle a eu lieu le 28/02/2025.

Le montant de la provision pour risque fiscal comptabilisé dans les comptes au 31/12/2024 s'élève à 89 381€.

Les travaux menés par l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices ont conduit à l'adoption d'un modèle de règles globales anti-érosion de la base d'imposition approuvé le 14.12.21 par le cadre inclusif de l'OCDE/G20. Au 31.12.2024, la société SURCREHOL SAS détient indirectement Foundever, Voltalia et Groupe maison de famille, a préparé des états financiers consolidés IFRS et n'est pas contrôlée par une autre entité. En conséquence, elle est l'entité mère ultime de ce groupe au titre de la réglementation GloBe

L'application des mesures de sauvegarde transitoires a permis, par la satisfaction d'au moins un des trois tests (tests des minimis, test du TEI simplifié, test du profit de routine), de réputer nul l'impôt complémentaire dans la majorité des juridictions dans lesquelles le groupe est implanté à l'exception des suivantes :

- Chypre
- Jordanie

L'absence d'application des mesures de sauvegarde pour ces deux juridictions déclenche la nécessité de réaliser les calculs détaillés.

Il résulte des travaux réalisés que la charge d'impôt complémentaire, au titre de l'année 2024 s'élève à 69 403€

2.1 Principes et méthodes comptables

Principes

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 6 Décembre 2016, et les suivants.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.

Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.

Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.

La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité.

- Evaluation des Holdings intermédiaires.

La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

- Constitution de provisions pour dépréciation.

La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Devise d'édition EURO

1. BILAN ACTIF

1.1 : Immobilisation financières

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 557 373 255		122 738 390
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	2 557 373 255		122 738 390

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 680 111 644	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			2 680 111 644	

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

1.2 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux État - Impôts sur les bénéfices État - Taxe sur la valeur ajoutée État - Autres impôts, taxes et versements assimilés État - Divers Groupe et associés Débiteurs divers TOTAL de l'actif circulant :	 3 483 010 3 483 010	 3 483 010 3 483 010	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 120	1 120	
TOTAL GÉNÉRAL	3 484 130	3 484 130	

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

2. BILAN PASSIF

2.1 : Capitaux propres

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	608 187 000			608 187 000
Primes liées au capital social	1 219 498 602			1 219 498 602
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	827 483			827 483
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(8 722 471)		22 807 581	(31 530 052)
Acompte sur dividendes				
Résultat de l'exercice	(22 807 581)	22 807 581	30 446 992	(30 446 992)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 796 983 033	22 807 581	53 254 573	1 766 536 040

Nombre d'actions	60 818 700			60 818 700
Valeur nominale	10			10

Chaque action confère des droits identiques

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

2.2 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	107 098	107 098		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	11 452	11 452		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	69 403	69 403		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	916 871 781	916 871 781		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	917 059 734	917 059 734		

C. DIVERS

SURCREHOL

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

1 : Intégration fiscale

Depuis le 1er Janvier 2010 la société est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.
L'impôt sur les sociétés mis à la charge de chaque société filiale est calculé comme si la filiale n'était pas fiscalement intégrée ; cette charge d'impôt de la filiale est comptabilisée en "autres créances" dans notre société.
Dans l'hypothèse où la filiale a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée constitue un profit pour notre société jusqu'à ce qu'elle soit rétrocédée à la filiale au fur et à mesure où cette dernière redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants. Les filiales incluses dans le périmètre d'intégration sont les suivantes : CREHOL / ALTERBIZ / CREADEV INTERNATIONAL / NEOCREHOLBIS / NEOCREADEV / NOVACREHOL / NOVACREADEV.

2 : Engagement

Néant.

3 : Entité consolidante

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SURCREHOL SIRET 519 087 993 00019	SAS	608 187 000	64 bd de Cambrai ROUBAIX

4 : Effectif

L'établissement ne compte aucun effectif.

[illegible]



∞drive sign

En face à face, à distance ou en ligne, créez le parcours idéal pour votre client. Oodrive Sign met la signature électronique au cœur de votre activité.
Offrez à votre application métier le meilleur de la signature électronique.

www.oodrive-sign.com

